



Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris du 15 au 17 février 2012, le GAFI (Groupe d'action financière) a adopté des recommandations révisées et pris de nouvelles mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive. Les principales modifications du texte sont :

- la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive par l'application systématique de sanctions financières ciblées lorsqu'elles sont exigées par le Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- l'amélioration de la transparence afin d'éviter que les criminels et les terroristes ne dissimulent leur identité et leurs biens derrière les personnes morales et constructions juridiques ;
- des obligations plus exigeantes vis-à-vis des personnes politiquement exposées ;
- l'élargissement du champ des infractions sous-jacentes au blanchiment de capitaux aux infractions fiscales pénales ;
- une approche fondée sur les risques renforcée permettant aux pays et au secteur privé d'allouer leurs ressources de façon plus efficace en ciblant les domaines qui présentent des risques plus élevés ;
- une coopération internationale plus efficace, en particulier pour l'échange d'informations entre les autorités concernées, la conduite d'enquêtes conjointes et le dépistage, le gel et la confiscation des biens illicites ;
- de meilleurs outils opérationnels et une gamme plus large de techniques et de pouvoirs, à la fois pour les cellules de renseignements financiers et les autorités de poursuite pénale dans le cadre des enquêtes et poursuites en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Le texte intégral de la réponse du GAFI à la consultation publique sur la révision des recommandations est disponible en anglais sur : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/49/29/49684543.pdf>.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

SEPA

Le Conseil européen a adopté, le 28 février 2012, un règlement établissant des exigences techniques et commerciales pour les virements et prélèvements en euros. Le texte comprend des règles communes et des normes pour un espace unique de paiement en euros. Il fixe au 1^{er} février 2014 la date butoir pour la migration au virement et au prélèvement SEPA et au 1^{er} février 2016 la date-butoir pour la migration des produits dits « de niche » tels que, en France, le TIP et le télévirement. Il supprime progressivement les commissions multilatérales d'interchange sur les prélèvements d'ici le 1^{er} février 2017. Il prévoit également la suppression progressive, au plus tard le 1^{er} février 2016, de l'obligation de fournir le code d'identification d'entreprise (BIC) ; le numéro IBAN restant le seul identifiant de code pour les paiements transfrontaliers et les paiements nationaux.

Financement de l'économie, des PME et des collectivités locales

MM. François Baroin, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, ont réuni le 20 février 2012 les représentants des cinq principales banques françaises, la Banque de France et la Médiation du crédit, afin d'examiner la situation du financement de l'économie.

S'agissant des entreprises, les participants ont noté que les encours de crédit continuent de croître plus vite en France (+4,4 %) que dans le reste de la zone euro. Les crédits aux PME et TPE restent dynamiques. Pour les TPE, l'encours des crédits atteint 21 milliards d'euros fin 2011. Les banques ont renouvelé leurs engagements d'accompagner les besoins de financement des PME.

Concernant les collectivités locales, le gouvernement mettra en place une nouvelle enveloppe de 5 milliards d'euros sur fonds d'épargne et le secteur bancaire apportera environ 10 milliards d'euros de crédits nouveaux.

Un point sur le financement des micro-entreprises en décembre 2011 est disponible en téléchargement :

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/2011-12-stat-info-financement-des-microentreprises-france-trimestriel.pdf.

Financement des collectivités locales

Dans le cadre de la restructuration du groupe Dexia, un accord a été trouvé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts, la Banque Postale et Dexia. Il prévoit : la création d'une co-entreprise entre la Banque Postale et la Caisse de Dépôts qui commercialisera des nouveaux prêts aux collectivités locales françaises dont le refinancement sera assuré par Dexia Municipal Agency ; la création d'un nouvel établissement détenu par l'Etat (31,7 %), la Caisse des Dépôts (31,7 %), Dexia Crédit Local (31,7 %) et la Banque Postale (4,9 %).

Publications

Le financement des PME-ETI par le marché

Le rapport de Gérard Rameix, médiateur du crédit, et Thierry Giami, président de l'Observatoire du financement des entreprises par le marché, est disponible en téléchargement sur :

http://www.economie.gouv.fr/files/20120221_financement_pme_eti.pdf

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication d'une note expresse - collection « Eclairage »

Le financement bancaire de l'économie guyanaise : caractéristiques, évolutions récentes et gestion du risque

L'activité de crédit en Guyane, assurée principalement par les établissements bancaires implantés localement, est essentiellement orientée vers le financement de l'habitat (logement social et investissement immobilier privé). Après une période d'apurement des créances douteuses héritées de la crise des années 90, notamment sur le segment des entreprises, la gestion du risque de crédit s'inscrit comme l'une des priorités des banques de la place. Avec un taux de croissance moyen proche de 8 % par an sur la période 2007-2011, le financement bancaire de l'économie guyanaise ne semble pas avoir subi d'effets directs de la crise financière mondiale. On observe néanmoins depuis 2009 un ralentissement de la croissance de l'encours sain de crédit mais, au-delà de la volonté de prudence des établissements bancaires dans l'octroi de nouveaux crédits, celui-ci serait davantage impacté par le ralentissement de l'activité économique lié à des événements locaux.

La note est disponible sur le site de l'IEDOM :

http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne143_eclairage_le_financement_bancaire_de_l_economie_guyanaise.pdf



Publication d'une note expresse – collection « Tendances conjoncturelles » - 4^e trimestre 2011

Un regain en fin d'année de l'activité économique en Guyane

L'Indicateur du climat des affaires (ICA) progresse fortement au 4^e trimestre, s'établissant bien au-delà de sa moyenne de longue période. Malgré la poursuite de la dégradation du marché de l'emploi, la consommation des ménages connaît une reprise en fin d'année. Après une période d'incertitude au troisième trimestre, l'investissement s'est redressé sur les trois derniers mois de l'année.

L'activité sectorielle est globalement en hausse, notablement bien orientée dans le BTP, le commerce et l'industrie.

Pour le début d'année 2012, les prévisions des chefs d'entreprise demeurent, dans l'ensemble, favorables, ces derniers anticipant une forte hausse de leur activité dans les mois à venir.

La note et les annexes statistiques sont disponibles sur le site de l'IEDOM :

<http://www.iedom.fr/iedom/publications-24/guyane/publications-67/les-notes-expresses-248/les-notes-expresses-tendances-221/>

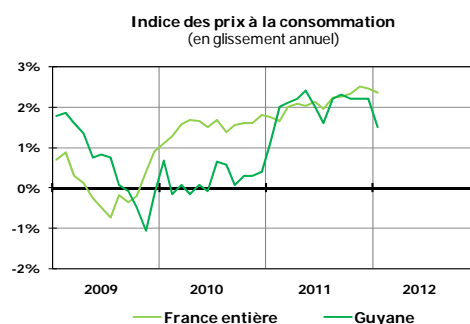


BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation des ménages à fin janvier 2012 recule de 0,3 % sur le mois. La majorité des postes sont en baisse (- 0,3 % pour les services, - 0,2 % pour les produits manufacturés et - 0,7 % pour l'alimentation), à l'exception de l'énergie (+ 0,6 %) suite à l'augmentation des prix des produits pétroliers après deux mois consécutifs de légère baisse.

Sur un an, l'indice croît de 1,5 %, soit un rythme un peu moins soutenu qu'en fin d'année dernière. Il est tiré par la hausse des prix des services (+ 1,3 % sur un an), de l'énergie (+ 7,4 %), de l'alimentation (+ 1,2 %) et des produits manufacturés (+ 0,7 %). En comparaison des autres DCOM, la Guyane affiche une progression modérée (+ 1,8 % à la Réunion, + 1,7 % à la Guadeloupe, + 1,2 % à la Martinique) contre + 2,3 % en France.



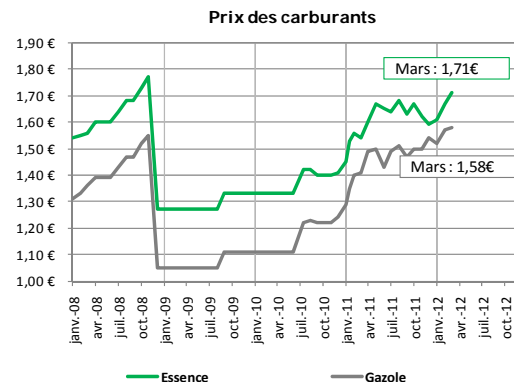
Source: INSEE ; variations sur un an des indices mensuels avec tabac.

Carburants

L'arrêté préfectoral n°301 du 29 février 2012 fixe, à compter du 1^{er} mars 2012, le prix de vente au détail des carburants à 1,71 € / litre pour l'essence (+ 4 cts) et 1,58 € / litre pour le gazole (+ 1 ct). Selon les services de l'Etat, ces évolutions s'expliquent par les éléments suivants :

- un affaiblissement du dollar par rapport à l'euro (- 2,7 %) ;
- une légère baisse de la moyenne des cotations du gaz butane (- 0,3 %) ;
- une hausse de la moyenne des cotations de l'essence (+ 7,5 %), et du gazole (+ 3,4 %) ;
- enfin une hausse de la moyenne des cotations du pétrole brut (+ 6 %).

Le prix de la bouteille de gaz de 12,5 kg est de 25,13 € contre 26,13 € en mars 2012 (- 1€ soit -3,8 % sur le mois).



Source: Puffcoffine

Intercommunalité

Le 3 janvier 2012, la Communauté des communes du centre littoral (CCCL) a officialisé son passage en communauté d'agglomération et répond au sigle de la CACL (Communauté d'agglomération du centre littoral). La communauté de communes a pu évoluer vers une structure intercommunale plus intégrée qu'est la communauté d'agglomération car elle remplissait la première condition de population (article L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) c'est-à-dire un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave avec la commune centre de plus de 15 000 habitants qu'est la ville de Cayenne). La deuxième condition fait référence aux compétences à exercer (article L 5216-5 du CGCT) : 1) à titre obligatoire, les 4 compétences suivantes : Développement

économique (les zones d'activité industrielle, commerciale) ; aménagement de l'espace communautaire (les transports urbains notamment le SMTC) ; équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire (l'habitat, le logement) ; politique de la ville (les CUCS) : 2) à titre optionnel, au moins 3 des 6 compétences suivantes relatives : aux voiries ou parcs de stationnement d'intérêt communautaire ; à l'assainissement ; l'eau ; l'environnement & le cadre de vie ; la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et l'action sociale. La CACL est un établissement public à fiscalité propre, c'est à dire qu'il est en mesure de lever l'impôt. Le passage de la communauté de commune à la communauté d'agglomération implique notamment une augmentation des compétences mais aussi des ressources. La principale ressource fiscale de la CACL est la fiscalisation professionnelle unique dont le taux a été harmonisé à 26,626 % pour les 6 communes. Il existe d'autres ressources non fiscales telles que la dotation globale de fonctionnement (DGF) ou dotation d'intercommunalité, la dotation de développement rural, le Fond de Compensation de la TVA, et la Dotation Globale d'Équipement. La circulaire du 26 avril 2011 n°COT/B/11/09728/C précise les montants moyens par habitant permettant le calcul de la DGF. Pour les communautés d'agglomération, ce montant est de 45,40€ en moyenne par habitant sachant que les attributions individuelles sont calculées en tenant compte de la population, du potentiel fiscal et du coefficient d'intégration fiscale. Ainsi, la CACL devrait bénéficier d'un budget augmenté d'environ 4 M€ pour la DGF.

Aménagements routier

En 2013, la Guyane devrait disposer d'un 1^{er} échangeur dénivelé de type lunettes afin de fluidifier les flux de circulation, soit plus de 40 000 véhicules/jour, à la lisière des communes de Cayenne et Matoury sur laquelle il est situé. A ce jour, le chantier est consacré aux remblais [1^{ère} tranche (nov. 2011 - avril 2012) et 2^{ème} tranche (mai - sept.2012)]. Suite aux opérations de terrassement et d'assainissement (août à sept.2012), la construction du pont devrait intervenir entre décembre 2012 et septembre 2013. Enfin, la mise en place d'équipements de finalisation (glissière de sécurité, signalétique etc.) devrait clôturer le chantier entre août et décembre 2013. Le coût total des travaux est estimé à 16,5 M€ dont 10,5 M€ financés par la Région (61%) et 6M€ par l'Etat (39 %).

Un 2^{ème} échangeur dit des Maringouins, situé plus près de Cayenne, à moins de 5 km de celui de Balata, fait l'objet actuellement d'une phase de concertation (15 février au 15 mars 2012). Cet équipement est prévu pour remédier aux problèmes de circulation routière fortement saturé avec un trafic moyen journalier annuel de 50 000 véhicules. L'objectif est de désengorger l'entrée de la ville pour l'agglomération de Cayenne. Le dossier de concertation offre un choix entre trois types d'échangeurs différents. Le coût moyen estimé de l'ouvrage oscillera autour de 14 M€ HT, le plan de financement n'est pas encore définitif.

La réalisation de l'échangeur des Maringouins ainsi que celui de Balata s'inscrivent dans le Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires (PDMI) dont l'objectif est d'améliorer les conditions de circulations aux abords de l'agglomération de Cayenne. Le PDMI prévoit la réalisation du doublement du pont du Larivot et l'aménagement à 2x2 voies de la RN2 sur le tronçon Balata-PROGT.

Secteur Spatial

Le lancement VA205 de l'ATV Edoardo Amaldi initialement prévu le 9 mars, à l'initiative d'Arianespace et de l'ESA, a été reporté à une date ultérieure pour procéder à des vérifications complémentaires. La mise en orbite de l'ATV 3 rentre dans le cadre d'une mission d'entretien de la Station Spatiale Internationale (ISS). Le Véhicule automatisé de transfert (ATV) ou cargo de l'espace, pèse 20 tonnes ; il doit permettre le ravitaillement de l'ISS en eau, gaz (air, oxygène et azote), carburant (jusqu'à 4,6 tonnes d'ergols), vivres, ainsi que des équipements scientifiques utilisés à des fins d'expérience. Après Jules Verne en 2008 puis Johannes Kepler en 2010, le troisième ATV a été baptisé du nom du physicien italien Edoardo Amaldi (1908-1989). Début 2013, l'ATV-4, devrait être baptisé Albert Einstein et l'ultime ATV n°5 s'appellerait Georges Lemaitre, du nom du physicien belge père de la théorie du Big Bang.

La base spatiale de Kourou dispose depuis le 13 février 2012, avec le succès 1^{er} lancement de Vega, de 3 gammes de lanceur :

- Ariane 5 ES « lanceur lourd » avec une capacité d'emport (CE) de 10 tonnes à 20 tonnes selon l'orbite,
- Soyouz « lanceur de charges moyennes » CE de 3 tonnes voire 5 ou 7 tonnes selon l'orbite,
- Vega « petit lanceur » CE 1,5 tonne en orbite basse (700 km).

Agriculture, environnement et énergie

En 2011, les services de la DAAF n'ont pu disposer de données relatives à la production de riz car il n'y a pas eu de récolte. Fin décembre 2011, il y eu semis de 287 hectares. Ces derniers seront intégrés dans les statistiques de l'année 2012, la récolte se faisant en mars. En juillet 2011, le groupe DEOLEO, anciennement SOS, a décidé de relancer l'exploitation de riz à Mana. Contre un objectif annoncé 1 000 hectares cultivés, ce devrait être 287 hectares qui seront semés compte tenu de contraintes réglementaires liées aux produits phytosanitaires. La récolte envisagée devrait être comprise entre 0,5 et 2,5 tonnes maximum.

Le 2 mars 2012 a eu lieu l'inauguration de la centrale hydroélectrique de Saut Maman Valentin sur la rive droite du fleuve Mana. L'ouvrage est en fonctionnement depuis septembre 2011, il laisse circuler l'eau qui entraîne des turbines, au lieu de la retenir comme dans les centrales classiques. La centrale produit entre 22 et 26 000 MWh annuels, satisfaisant pour la consommation d'une population de 15 à 18 000 personnes, soit deux fois celle de la ville de Mana. Le « surplus » de production servira aux communes alentours (Awala-Yalimapo, et Saint-Laurent-du-Maroni). Voltalia précise que cette centrale est très respectueuse de l'environnement et que les impacts sur la faune et la flore sont faibles. L'opérateur propose deux autres projets de centrales, dont l'une serait à Saut Bolo et l'autre à 8 km de Saut Maman Valentin, qui pourraient voir le jour dans 3 ans.

Une société locale, dont le projet est l'installation de 5 éoliennes sur la savane de Matiti, a été retenue par le gouvernement, parmi les 6 lauréats d'outre-mer, dans le cadre du développement des sources d'énergie renouvelable. L'idée a pris naissance en 2005, depuis plus de 800 000 euros ont été investis pour lever les barrières de faisabilité technique et de réalisations opérationnelles. Cinq éoliennes de 150 mètres chacune devrait produire 2,8 mégawatt pour un investissement prévisionnel de 34 M€. Avec le soutien attendu de la Région et de la préfecture, la réalisation pourrait commencer en juillet 2012 mais au vu des contraintes administratives, c'est d'ici 2013 que le chef de projet envisage un début effectif.

ACTUALITES REGIONALES

Coopération brésilienne

Le pont de l'Oyapock est terminé depuis août 2011 mais sa mise en service est prévue pour le courant du 2nd semestre 2012, en fonction surtout de l'achèvement de la route reliant Oiapoque à Macapa. Le secrétaire d'État au transport du Brésil annonce comme objectif fin 2012 pour que le tronçon soit fini. Près de 1 500 personnes travaillent pour finir les 600 km de piste, soit près de 8 heures de trajet menant à la capitale de l'État fédéral d'Amapà. Ce chantier s'inscrit dans une vision plus large du transport pour la réalisation de l'axe Nord du l'Amérique du Sud qui vise à relier par la route le Venezuela au Brésil (Amapa) en passant par le plateau des Guyanes (Guyana, Suriname et Guyane). Ce projet routier constitue un exemple de la volonté de coopération régionale car d'autres opérations sont en phase de pré-réalisation, notamment la liaison par fibre optique de la Guyane vers l'Amapà pour une connexion en haut débit, ou la possibilité de revente d'électricité issue d'une usine hydroélectrique brésilienne.

Trinidad-et-Tobago

Au troisième trimestre 2011, l'activité économique à Trinidad-et-Tobago s'est contractée (-2,6 % sur un an). Le secteur de l'énergie et le secteur non énergétique ont enregistré des baisses respectivement de 5,6 % et de 0,4 %.

Les projections de croissance issues des dernières publications de la banque centrale font état d'une croissance modérée pour 2012, avec une progression du PIB de 1,5 %, tandis que l'inflation atteindrait près de 5 %.

Suriname

Selon les chiffres provisoires de l'institut statistique surinamais (ABS), à fin décembre 2011, l'inflation surinamaïse atteignait 15,3 % sur un an (17,7 % en moyenne annuelle).

En janvier 2012, les prix à la consommation ont augmenté sur le mois de 0,3 %, et de 11,8 % sur un an.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	janv-12	124,2	[-0,3%]	[1,5%]	Insee
		↑	Prix administré du litre d'essence	mars-12	1,71 €	[2,4%]	[11,0%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	janv-12	17 624	1,6%	3,6%	Dieccte
		↑	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	déc-11	7 759	5,2%	15,4%	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	déc-11	16 026	[0,7%]	ns.	Caf
		↓	Prestations nettes versées (1)	déc-11	7,8 M€	[-0,8%]	ns.	Caf
				Cumul	84,3 M€		ns.	
	CONSUMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	févr-12	8,4 M€	-2,3%	8,3%	Douanes
				Cumul	19,2 M€		5,6%	
		↓	Importations de biens de consommation (BC) (3)	janv-12	9,6 M€	-2,0%	7,6%	Douanes
			Cumul	9,6 M€		7,6%		
INVESTISSEMENT	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	févr-12	354	17,9%	-11,0%	Somafi	
			Cumul	691		-8,2%		
	↓	Importations de biens d'équipement (BE)(3)	janv-12	38,0 M€	-25,1%	-6,2%	Douanes	
			Cumul	38,0 M€		-6,2%		
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Ventes de véhicules utilitaires	févr-12	84	-2,9%	-8,4%	Somafi	
			Cumul	177		-3,3%		
	↓	Exportations (3)	janv-12	12,8 M€	-12,3%	24,8%	Douanes	
	↓	Importations (3)	janv-12	103,1 M€	-15,0%	15,1%	Douanes	
			Cumul	103,1 M€		15,1%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à fév. 2012	1 tir(s) (0 Ariane 5, 0 Soyouz, 1 Vega)		1 tir(s) à fév. 2011	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à fév. 2012	3 satellites		0 satellites à fév. 2010 (1 ATV)	
	BTP	↓	Ventes de ciment (dont filler et liant)	févr-12	6 874 tonnes	-5,8%	-11,6%	Ciments guyanais
				Cumul	14 000 tonnes		-4,8%	
	INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	janv-12	92 kgs	28,1%	-18,8%	Douanes
		↑		Cumul	92 kgs		-18,8%	
		↑	Exportations d'or en valeur (3)	janv-12	3,4 M€	49,5%	-1,4%	Douanes
		↑		Cumul	3,4 M€		-1,4%	
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Cours de l'once d'or	févr-12	1 742,86 \$	[5,2%]	[27,0%]	London Bullion Market Assoc.
		↑	Grumes sorties de forêt (données non consolidées)	déc-11	7 444 m3	50,0%	29,7%	ONF
				Cumul	77 539 m3		-3,7%	
		↓	Exportations de crevettes (3)	déc-11	20,4 tonnes	-48,3%	-45,5%	Douanes
			Cumul	806,8 tonnes		6,6%		
TOURISME	↓	Exportations de poissons (3)	déc-11	95,5 tonnes	-6,3%	-37,7%	Douanes	
			Cumul	1 532,7 tonnes		-10,7%		
	↓	Exportations de riz (2)(3)	déc-11	0 tonne	ns.	ns.	Douanes	
			Cumul	3 209,2 tonnes		ns.		
TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	déc-11	37 205	3,6%	-3,1%	CCIRG	
	↑		Cumul	435 440		3,0%		
	↑	Nombre de nuitées	déc-11	33 000	6,0%	21,7%	Insee	
			Cumul	346 000		4,2%		

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Février 2012)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,7845%	0,6168%	0,3877%	0,3662%	0,6270%	1,0490%	1,3460%	1,6790%

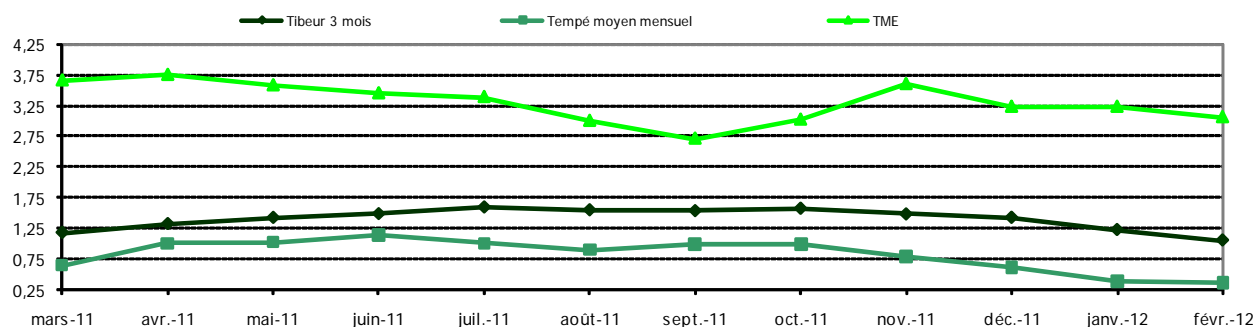
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
3,60%	3,23%	3,23%	3,06%	3,80%	3,43%	3,43%	3,26%

Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	15,78%
Prêts à taux fixe	6,24%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,60%
Prêts à taux variable	5,83%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts relais	6,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,67%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,45%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,65%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,29%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,80%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	13,98%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,53%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,69%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	12,51%	Découverts en compte (1)	13,80%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

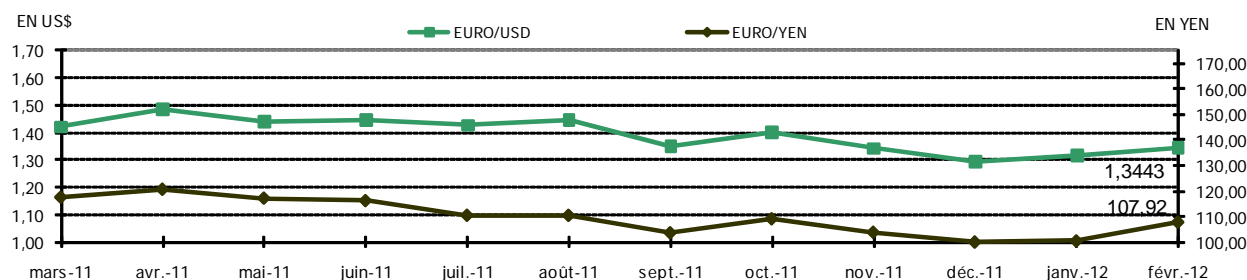
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3443	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,0080	EURO/SRD (Surinam)	4,39710
EURO/JPY (Japon)	107,9200	EURO/BWP (Botswana)	9,54150	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,38520
EURO/CAD (Canada)	1,3282	EURO/SCR (Seychelles)	18,7877	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,0528
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84390	EURO/MUR (Maurice)	38,5749	EURO/BBD (La Barbade)	2,66500
EURO/SGD (Singapour)	1,6726	EURO/BRL (Brésil)	2,2872	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,50000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4252	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,72250	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2902,1864	EURO/XCD (Dominique)	3,5978	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-P. DERANCOUR

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 06 mars 2012 - Dépôt légal : mars 2012 - ISSN 1240-3814